



CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »

NUMÉRO

E-E208382

VALABLE JUSQU'AU 31/03/2027

ÉDITÉ LE

19/03/2026

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 01/10/2022

Forme juridique : SAS

Capital : DEPUIS LE 02/12/2024
120 000

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC ANTIBES

Siret : 919 943 795 00030

Code NACE : 4399C

Numéro caisse de congés payés : 533595-001-4

Assurance Responsabilité Travaux :

AXA FRANCE IARD 0000011327633304

Assurance Responsabilité Civile :

AXA FRANCE IARD 0000011327633304

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/12/2025

Raison sociale : ADN BTP

146 AVENUE DU MARECHAL JUIN
LE PATRICIA
06700 SAINT-LAURENT-DU-VAR

Téléphone : 06 58 60 79 49

Fax :

Portable : 06 58 60 79 49

Site Internet :

E-mail : dany@adn-btp.net

Responsabilité légale :

CEBAN ANDREÏ PRÉSIDENT

Effectif moyen : 28

Tranche de classification : EFF3

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
3511 PROB	Fourniture et pose de menuiseries extérieures (Technicité courante) Mention RGE	01/04/2025
5311 PROB	Installation de VMC en habitat individuel, collectif ou autre bâtiment inférieur à 1000 m² Mention RGE	01/04/2025
7122 PROB	Isolation thermique par l'intérieur Mention RGE	23/09/2025
7131 PROB	Isolation thermique par l'extérieur (Technicité courante) Mention RGE	24/06/2025

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Ventilation mécanique	01/04/2025
o Fenêtres, volets, portes donnant sur l'extérieur	01/04/2025
o Isolation par l'intérieur des murs ou rampants de toitures ou plafonds	23/09/2025
o Isolation des murs par l'extérieur	24/06/2025
o Isolation des combles perdus	23/09/2025
o Isolation des planchers bas sur local non chauffé	24/06/2025

* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT
DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE
DU TITULAIRE



La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.